

## *Séance du 23 mai 2008*

L'an deux mille huit, le vingt trois mai à 21 heures s'est réuni le conseil municipal à la Mairie de Gans sous la présidence de Laurent BELLOC, Maire.

Etaient présents : Mes BALUTEAU – BENQUET – DEVE -DEVILLARDS  
Mrs DELOMBAERDE - DOUSSOU – GENEDES – GUIGNARD-  
LAFFARGUE – VIGNAUD - BELLOC

Etaient excusées :

Secrétaire de séance : Mr GENEDES Daniel

Date de convocation : 16 mai 2008

---

### **COMMISSAIRES COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS**

La Commission Communale des Impôts Directs intervient en matière de fiscalité directe locale ; elle participe à l'évaluation des propriétés bâties et non bâties avec le représentant de l'administration fiscale.

Le conseil municipal doit se prononcer sur une liste de 12 membres titulaires et 12 membres suppléants ; le Directeur des Services Fiscaux désignera dans les deux mois 6 titulaires et 6 suppléants qui siégeront à cette commission.

### **FRAIS SCOLAIRES ECOLE D'AUROS**

Monsieur le Maire informe de la participation aux frais de fonctionnement de l'école d'Auros d'un montant de 650 €enfant – 6 enfants de la commune sont scolarisés à Auros. La délibération est adoptée à l'unanimité.

### **SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE**

La commune est sollicitée par l'école d'Auros pour demander une subvention concernant un voyage scolaire sur le bassin d'Arcachon. Le conseil municipal décide de participer à hauteur de la participation de la famille, à savoir 30 €

### **LOGEMENT DU PRESBYTERE**

Monsieur le Maire fait la synthèse de la rencontre de la commission bâtiment avec l'architecte le 17 avril dernier et demande au conseil de définir les priorités de travaux pour cette réhabilitation. Mr et Me Sturma, locataires, ont également été rencontrés. Le conseil municipal se décide pour des travaux de chauffage, d'électricité, de réfection de la partie salle de bain-cellier. La commission rencontrera prochainement l'architecte pour lui présenter ces orientations et qu'un montant estimatif des travaux soit déterminé.

## **ESPACE MULTI SPORT**

Monsieur le Maire propose d'attendre les confirmations des financements pour commencer les travaux. La DGE est accordée, la demande de subvention du conseil général est présentée en CP le 12 juillet prochain et Me le Député a également transmis au Ministère une demande de subvention.

## **COMPRE RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Bâtiment. Un devis pour des réparations à la mairie (lavabo) et à la salle des fêtes (serrures, toilettes, dalles, étagères) sera demandé à l'entreprise Ed Services.

Les sociétés ACH et Bodet ont été contactées pour les cloches de l'église et doivent transmettre les devis.

Une expertise des fissures au préau de la salle des fêtes a eu lieu en présence de la compagnie d'assurances dans le cadre de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à cause de la sécheresse. Des devis seront demandés à Mr Vignaud et Mr Jourdan, sachant qu'une franchise de 3 040 € sera appliquée.

Espaces verts. Un plan explicatif est présenté à chaque conseiller avec les propositions de la commission. Des devis seront demandés pour les plantes et arbustes ; l'entreprise Chaitaigné sera également rencontrée pour chiffrer le busage le long du mur du cimetière, côté parking mairie.

Voirie. Toutes les voies communales ont été inspectées et un état des lieux par route est présenté. Parmi les travaux les plus urgents, des nids de poule sur la VC de Tauziette, des bordures à poser sur la VC de Gendarme et de Courtebotte ; un courrier à la CDC informera de cette situation. Egalement un poteau téléphone cassé est signalé sur la VC de Cazemajou. Les panneaux de lieux-dits suivants sont à remplacer : la grave-pellebousset-larrouey-lugat et cazemajou ; également un panneau direction Gans est demandé sur la rte de Lados.

Communication. La commission informe de la publication du bulletin municipal et informe de la difficulté à le réaliser du fait des différents logiciels personnels des membres. La commission propose au conseil municipal d'acheter un ordinateur et un multi-fonction. L'ordinateur serait installé dans le bureau du maire, le photocopieur actuel dans la salle du conseil à l'usage des associations et le multi-fonction au secrétariat. Après discussion, le conseil municipal accepte cette proposition.

## **PLANTATION DES PINS**

La préparation des pins s'effectuera chaque jeudi soir à partir de 21 heures.

La maïade de la Mairie est programmée le 14 juillet avec les repas du midi et du soir.

## QUESTIONS DIVERSES

- Le sens du circuit de transport scolaire sera modifié dès la rentrée de septembre 2008. Les enfants de la commune seront pris en dernier le matin et également posés en dernier le soir;
- Un compte des dernières réunions syndicales est présenté au conseil municipal ;

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée

Les conseillers,

Le Maire,